

Année sainte 2025



Les indulgences



diocèse
de Rouyn-Noranda

Une indulgence :

Le sacrement du pardon nous est offert pour le pardon de nos fautes. Cependant le péché peut laisser des traces dans notre esprit et notre cœur. Tout comme une mère n'abandonne jamais ses enfants, Dieu reste près de nous et veut nous libérer complètement des résiduels du péché. Pour y arriver, l'Église nous offre l'indulgence.

Durant l'année sainte, différentes possibilités nous sont offertes pour obtenir une indulgence plénière. Elles nous sont proposées, non pas dans un but de marchandage ou de sacrifice. Elles se veulent comme étant une opportunité de vivre une expérience spirituelle qui nous fait goûter la proximité de l'affection et de l'amour que Dieu a pour nous, lui qui est si « indulgent » à notre égard.

Comment obtenir une indulgence :

1. Pèlerinage

- Respecter les conditions premières
 - Avoir le désir de l'obtenir en étant vraiment repentant et animé d'un esprit de charité
 - Vivre le sacrement du pardon sous sa forme individuelle
 - Participer à l'eucharistie
 - Prier aux intentions du pape François

Pèlerinages offerts aux diocèses de Rouyn-Noranda et d'Amos

- ❖ À la cathédrale Saint-Joseph de Rouyn-Noranda, le **mercredi 19 mars à 14h30** à l'occasion de la fête patronale du diocèse. Un temps de ressourcement sera suivi, à 16 h 15, de la célébration eucharistique où seront réunis les prêtres des diocèses d'Amos et Rouyn-Noranda. Pendant cette célébration, les personnes ayant reçu le sacrement du pardon dans les jours précédents pourront bénéficier de l'indulgence plénière lors de la bénédiction pontificale.

- ❖ À la paroisse de Sainte-Anne de Roquemaure le samedi 26 juillet 2025 pour la fête de Sainte-Anne et dans le cadre du pèlerinage diocésain d'Amos
- ❖ À la grotte de Ville-Marie le vendredi 15 août 2025 pour la fête de l'Assomption dans le cadre du pèlerinage diocésain de Rouyn-Noranda.
- ❖ À la cathédrale Sainte-Thérèse d'Avila d'Amos, lors de la fête patronale le mercredi 15 octobre 2025

N.B. Les cathédrales Saint-Joseph et Sainte-Thérèse d'Avila, sont les lieux désignés dans les deux diocèses de la région pour accueillir les personnes qui désirent organiser un pèlerinage.

*Un groupe, accompagné d'un prêtre, qui veut organiser un pèlerinage ou une visite à la **cathédrale Saint-Joseph** doit d'abord communiquer avec madame Johanne Cliche de la paroisse Sainte-Trinité pour vérifier la disponibilité des lieux. 819-762-4751 poste 223 ou 819-763-8850
clichejohanne@hotmail.com*

2. Visite d'un lieu saint :

Il est possible d'obtenir des indulgences si l'on visite une cathédrale, un sanctuaire ou une basilique dans un autre diocèse.

- Respecter les conditions premières
 - Avoir le désir de l'obtenir en étant vraiment repentant et animé d'un esprit de charité
 - Participer au sacrement du pardon individuel
 - Participer à l'eucharistie
 - Prier aux intentions du pape François
- S'engager pendant un temps convenable à l'adoration eucharistique, conclue par le Notre Père, le Credo et des invocations à Marie.

La cathédrale Saint-Joseph est ouverte aux visiteurs

- ❖ Les premiers mercredis du mois (du 5 mars ou 3 décembre) vous pouvez vous y présenter dès 15 h, Vous pourrez participer au temps d'adoration, recevoir le sacrement du pardon et participer à l'eucharistie.
- ❖ Tous les dimanches, des prêtres sont disponibles pour le sacrement du pardon 15 minutes avant les célébrations eucharistiques de 9 h et 11 h. Pour obtenir l'indulgence, participer aussi à l'eucharistie et prier aux intentions du pape.

3. Œuvres de pénitence ou de miséricorde:

- Respecter les conditions premières
 - Avoir le désir de l'obtenir en étant vraiment repentant et animé d'un esprit de charité
 - Participer au sacrement du pardon individuel
 - Participer à l'eucharistie
 - Prier aux intentions du pape François
- Œuvres de pénitence :
 - Retrouver la valeur pénitentielle du vendredi
 - S'abstenir de distractions futiles et de consommations superflues
- Œuvres de miséricorde :
 - Donner aux pauvres un montant d'argent proportionné
 - Soutenir des œuvres religieuses ou sociales
 - Soutenir la qualité de vie des personnes dans le besoin
 - Consacrer des temps libres à des activités bénévoles de services communautaires.

Pour les personnes qui désirent bénéficier d'une indulgence mais qui, pour de justes motifs, (personnes âgées, malades, handicapées etc.) ne peuvent se déplacer bénéficieront de l'indulgence jubilaire en s'unissant spirituellement aux fidèles présents aux différents événements.

Pour ne rien manquer et obtenir de l'information consulter notre site internet à la page suivante : <https://diocese-rn.ca/jubile-2025.html>